



ALPES FRANÇAISES 2030

Hôte des Jeux Olympiques
et Paralympiques d'hiver



Le 14 avril 2025

Lancement officiel de la
Société de Livraison des Ouvrages Olympiques (SOLIDEO) Alpes 2030
Cap sur 2030 : la préparation des Jeux d'hiver s'accélère !

Aujourd'hui, la Société de Livraison des Ouvrages Olympiques (SOLIDEO) Alpes 2030, établissement public en charge de la coordination et de la réalisation des ouvrages liés aux Jeux Olympiques et Paralympiques, a été lancée, à l'Hôtel de Région à Marseille, en présence de Marie BARSACQ, ministre des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative. À l'issue du premier conseil d'administration, Renaud MUSELIER, Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Président délégué de Régions de France, a été élu co-président de la SOLIDEO Alpes 2030 avec Fabrice PANNEKOUCKE, Président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Créée par décret pour piloter la réalisation des infrastructures nécessaires aux Jeux d'hiver 2030 dans les Alpes françaises, la Société de Livraison des Ouvrages Olympiques Alpes 2030 (SOLIDEO Alpes 2030) aura pour mission de coordonner les grands projets d'aménagement, de garantir les délais et de veiller à l'héritage durable des Jeux sur les territoires.

Le 28 février 2025, Damien ROBERT a été nommé, par le Président de la République, Directeur général exécutif, et pour présider cette structure stratégique, Renaud MUSELIER a été élu ce jour co-Président de la SOLIDEO Alpes 2030 marquant ainsi l'engagement déterminant des collectivités dans l'organisation de ces Jeux. La présidence de la SOLIDEO Alpes 2030 sera exercée à tour de rôle pour une durée d'un an, par Renaud MUSELIER, Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, et Fabrice PANNEKOUCKE, Président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Une gouvernance partagée, ancrée dans les territoires

Basée à Marseille, au cœur de la Région Sud, la SOLIDEO Alpes 2030, l'établissement public national, agit en lien étroit avec le ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative, la Délégation Interministérielle aux Jeux Olympiques et Paralympiques (DIJOP), le Comité d'Organisation (COJOP) et l'ensemble des collectivités territoriales concernées. Son Conseil d'administration reflète cette gouvernance partenariale, réunissant État, Régions, élus locaux, mouvement sportif, partenaires sociaux et économiques.

Premiers sujets traités ce jour en conseil d'administration

- Un village olympique et Paralympique de Briançon : réhabilitation du Fort des Trois Têtes,
- Une patinoire permanente à Nice,
- Un village olympique à Nice,
- La rénovation du complexe de bobsleigh, luge et skeleton à La Plagne.

Chaque équipement, chaque projet est une promesse d'utilité, d'excellence et d'héritage pour les Alpes et leurs habitants. L'objectif : des équipements utiles bien au-delà de 2030, conçus pour durer, s'adapter aux évolutions des territoires et améliorer le quotidien des habitants.

Contacts presse :

Ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative : presse@jeunesse-sports.gouv.fr – 01 55 55 98 25

Région Provence-Alpes-Côte d'Azur :

msabatier@maregionsud.fr – 06 69 22 81 98 ; ltichadelle@maregionsud.fr – 07 63 67 40 49

Région Auvergne-Rhône-Alpes : presse@auvergnerhonealpes.fr – 04 26 73 48 20

CNOSF : pressecnosf@cnosf.org – 01 40 78 28 80 / 01 40 78 28 88

CPSF : medias@france-paralympique.fr – 07 64 75 23 72

COJOP : elodie.bonnin@alpes2030.org – 06 82 27 87 42